

Le Lien



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL

Comblent l'essentiel grâce à vous

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL AUX TEMPS DE LA COVID-19

Édito

Pierre Pratte, Président

Denise Ouellette, Directrice générale

Le samedi 14 mars 2020, à 13h00, le premier ministre Le-gault demandait à la population de rester dans leur résidence et ne sortir que pour l'essentiel. Il a été plus spécifique pour les personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que les personnes avec une santé précaire, en leur demandant de ne pas du tout sortir de leur domicile.

Le Québec a été mis en pause, seuls les employés dont le travail est considéré comme essentiel pouvaient se rendre au travail.

Cette nouvelle a eu un impact sur les activités de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (« SSVPM »). La grande majorité de nos points de service à Montréal, Laval et MRC Assomption ont dû fermer, car ils sont gérés par des bénévoles de 70 ans et plus. Dans la 1^{ère} semaine du confinement, 20 points de service sur 63 continuaient leur mission.

Pourtant après quelques jours, plusieurs bénévoles des points de service fermés ont cherché de nouvelles façons d'aider les personnes en situation de pauvreté. La fibre du fondateur de la SSVPM – Frédéric Ozanam – est présente et forte.

Les différents points de service ont développé des moyens novateurs et concrets pour aider nos utilisateurs habituels, et pour servir les personnes qui se retrouvaient du jour au lendemain sans revenu et sans nourriture.



Nos bénévoles ont utilisé la poste, le téléphone, la livraison à la porte des personnes. Ils ont développé un système d'accueil dans leurs locaux tout en respectant les directives gouvernementales et en préservant la santé des gens.



Maintenant, nous avons 50 points de service qui offrent du dépannage alimentaire. Certains reçoivent plus du double de demandes d'aide d'avant la COVID-19.



Dans l'histoire du Québec et de Montréal, depuis près de 175 ans, la SSVPM est présente en temps normal et en temps de crises pour accompagner les personnes qui subissent des difficultés.

Avec la COVID-19, nous sommes fiers de dire : « présents » cette fois-ci encore.

BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE!



VÉRONIKA BRISSON DELAIR,
Coordonnatrice au
financement et gestion des
bases de données



MARIE G SÉIDE,
Commis de bureau



GENEVIÈVE DUBOIS,
Directrice du programme
de persévérance scolaire
Opération Bonne Mine





Mars 2020



Le **Magasin SSVP Repentigny-conférence St-Jean Paul II** a suivi le mouvement des arcs-en-ciel. Quel plaisir pour les enfants d'aller marcher et être en mode chasse au trésor afin de trouver le plus possible d'arcs-en-ciel dans ce secteur. De quoi mettre un peu de soleil dans sa journée!



Mai 2020



Trois enseignants d'éducation physique du Collège Jean-Eudes à Montréal ont apporté leur aide pour assurer le **dépannage alimentaire au local de Saint-François-Solano** (Rosemont - La Petite-Patrie). Grâce à leur travail, nous avons pu offrir de l'aide alimentaire à 45 ménages.

Merci au Collège Jean-Eudes pour votre engagement! Depuis le début de la crise, de nombreux enseignants ne pouvant exercer ont soutenu bénévolement la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal et nous en sommes extrêmement reconnaissants. Nous remercions également nos partenaires Bouffe-Action de Rosemont, le bureau du député Vincent Marissal et La Tablee des Chefs.





Mai 2020



Vincent Baronnat, Chef exécutif au restaurant **Le Petit Mouso** (Le Mouso), cherchait une façon de soutenir les personnes dans le besoin : il s'est alors lancé dans la production de cannellés afin d'amasser des fonds pour la bonne cause! Ces petits gâteaux étaient vendus 5\$ l'unité et livrés à domicile. La totalité des profits, soit près de 5000\$, ont été versés à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. Merci!



TÉMOIGNAGE FACEBOOK

« Merci, merci, merci, merci! La Société de **Saint-Vincent de Paul de Verdun** m'a permis d'avoir de quoi me faire de super repas ce week-end. Les fruits et légumes, la viande, bref, je suis une femme comblée. La déprime pandémique faisant son œuvre, cette parenthèse de cuisine est la bienvenue et mon estomac, ma santé physique et mentale vous remercient!!! Remerciez aussi chaleureusement les membres de vos équipes. Mon weekend sera radieux et je vous en souhaite tout autant. »



Rencontre avec Robert Latour

SSVP : *Qui êtes-vous?*

R.L. : *Mon nom est Robert Latour , je fais du bénévolat à la SSVP depuis octobre 2014, je suis président de la conférence Saint-Ferdinand à Laval depuis septembre 2017 et trésorier du Conseil Particulier de l'ouest depuis octobre 2018. Plus récemment, je m'implique également comme membre du comité de gestion financière.*

SSVP : *Comment avez-vous réagi à l'annonce du confinement en mars dernier?*

R.L. : *Nous avons déjà modifié légèrement nos façons de faire en amont : port de gants, nous ne prenions plus les sacs des bénéficiaires, les boîtes de denrées étaient préparées puis placées sur une table et les bénéficiaires devaient les prendre en évitant les contacts avec les bénévoles. Au moment de la crise, nous avons réagi tout de suite. Certains bénévoles m'avaient fait part de leurs craintes, notamment ceux qui ont plus de 70 ans. Il paraissait aussi difficile de respecter les règles de distanciation avec la configuration de nos locaux.*

SSVP : *Comment vous êtes-vous ré-organisés? Qu'est-ce qui a été mis en place pour s'adapter à notre nouvelle réalité?*

R.L. : *Dès le début, nous avons décidé d'éliminer les boîtes de denrées et de distribuer seulement des bons alimentaires. Une bénévole prenait les appels de chez elle, remplissait les bons et le jeudi matin, un autre bénévole déposait les bons dans la boîte aux lettres des bénéficiaires. La première semaine, chaque boîte de denrée était remplacée par un bon de 5\$. Quand nous avons eu l'assurance d'avoir de l'aide financière, nous avons augmenté nos bons d'une valeur de 20\$ par boîte. Cette méthode nous permettait de continuer à aider nos familles avec un risque zéro. Compte tenu de la nouvelle situation, il nous apparaissait évident que les demandes allaient augmenter et que l'on ne pouvait pas fermer.*

SSVP : *Avez-vous enregistré une hausse des demandes pour l'aide alimentaire?*

R.L. : *Moisson Laval ont vite été débordés et ont demandé à la SSVP de leur porter assistance. Chaque soir, je recevais par courriel une liste de noms de personnes que le CBML n'avait pas pu prendre en charge. Je répartissais ensuite les demandes entre les 14 conférences de Laval. Maintenant, des gens que nous avons servi une fois pendant le confinement rappellent pour de l'aide, mais les demandes sont en baisse à mesure que le déconfinement s'accélère.*

SSVP : *Comment voyez-vous l'après crise et les prochains mois?*

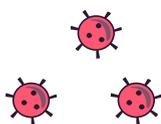
R.L. : *Nous avons reçu de l'équipe de protection et avons mis en place un protocole pour pouvoir recommencer à distribuer des denrées alimentaires. Cette nouvelle manière de faire est en vigueur depuis le début du mois de juin.*

Nous avons présentement un système hybride : nous donnons des denrées et des bons uniquement à nos bénéficiaires « habituels », tandis que les nouveaux utilisateurs reçoivent des bons majorés.

La grosse question maintenant est de savoir si nous pourrions organiser la traditionnelle Guignolée à l'automne prochain. 60% de nos revenus sont ramassés cette journée-là, en plus de remplir notre magasin de denrées non périssables.

SSVP : *Un dernier mot?*

R.L. : *Je dis un grand merci à l'ensemble des bénévoles de la SSVP de Laval qui ont fait en sorte que la presque totalité des conférences sont restées ouvertes pendant la crise, et que l'ensemble des demandes habituelles et supplémentaires ont été traitées.*



DONS EN VALEURS MOBILIÈRES : DES AVANTAGES FISCAUX QUI PROFITENT À TOUS!



« Selon votre choix, le don de votre vivant ou à votre décès peut permettre de réduire l'impôt à payer, par vous ou par votre succession. »

J'ai hésité à vous parler de dons planifiés, et surtout de dons d'actions, en cette période de crise liée à la COVID-19. Nous connaissons tous les malheurs humains que cette pandémie a créés. Peut-être en êtes-vous touchés personnellement, de près ou de loin. J'en suis sincèrement désolée et sympathise avec vous si c'est le cas. En plus de toutes ces peines, certains portefeuilles de placement ont subi des pertes. J'ai donc rencontré Normand Charbonneau, conseiller en sécurité financière et planificateur financier, afin d'en savoir un peu plus. Voici notre échange :

Claudia : Normand, je comprends que la crise liée à cette pandémie apporte son lot d'incertitudes et côté boursiers, certains portefeuilles ont subi des pertes. Est-ce exact?

Normand : Exactement. Cependant, si l'on regarde dans son ensemble toutes les différentes composantes que constituent un portefeuille de placement, on constate des points positifs.

Claudia : Expliquez-moi.

Normand : C'est en examinant les récents sommaires des portefeuilles de placement avec les sommaires précédents que nous constatons des faits positifs. Plusieurs actions, depuis plusieurs années, ont acquis des gains et les affichent toujours.

Claudia : Intéressant!

Normand : Ces gains « en capital » seront donc sujets à l'impôt s'ils se trouvent dans des comptes non-enregistrés et que nous en disposons.

Claudia : Peut-on dire alors qu'il est toujours d'actualité de parler de dons de ses actions?

Normand : Oui, puisque le don « en biens » d'actions ou de parts de fonds communs de placement à un organisme de bienfaisance vous permet d'éviter l'impôt sur les gains en capital.



Claudia : Excellent, quels sont les autres avantages pour le donateur?

Normand : Le donateur reçoit un reçu pour don correspondant à la valeur des actions au moment du transfert qui lui permettra de bénéficier des crédits pour dons de bienfaisance.

Claudia : Exactement, donc ces règles sont toujours en vigueur.

J'aimerais ajouter un autre avantage pour le donateur. Lorsque le don est ainsi fait par transfert d'action, le donateur n'a pas à toucher ses liquidités.

Normand : En effet!

Claudia : Y a-t-il autre chose que l'on doit savoir?

Normand : Il est important de retenir que les dons doivent être faits « en biens », c'est-à-dire par transfert direct et non en espèces après en avoir disposé.

Claudia : En terminant Normand, est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez ajouter?

Normand : J'aimerais ajouter ceci : les gens font des dons à l'organisme de bienfaisance qui leur tient à cœur par générosité et ce, que ce soit un don fait de leur vivant ou à leur décès. Puisque la plupart ont travaillé fort pour arriver là où ils se sont rendus, il est normal de vouloir envisager la meilleure façon pour partager son patrimoine.

Claudia : Un grand merci Normand pour cet entretien!

Normand : Cela m'a fait plaisir.

« Élaborer son plan philanthropique et avoir une bonne planification financière aide assurément à maximiser les avantages du don, à être le reflet de vos valeurs, tout en privilégiant les causes qui vous tiennent à cœur. »

Selon votre choix, le don de votre vivant ou à votre décès peut permettre de réduire l'impôt à payer, par vous ou par votre succession.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations, communiquez avec Claudia Côté, Directrice du développement, dons majeurs et planifiés à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal par courriel à financement@ssvp-mtl.org ou par téléphone 514-526-5937 poste 141.

Cet article a été élaboré en collaboration avec Normand Charbonneau, M.A., AVC, Pl.fin., Planificateur financier, Conseiller en Sécurité Financière, Conseiller en Assurances Collectives, Les Services Financiers Normand Charbonneau Inc. représentant en épargne collective auprès de Services en placement Peak Inc.

Me Claudia Côté

Directrice du développement, dons majeurs et planifiés
donsplanifies@ssvp-mtl.org



La faim n'a jamais été en quarantaine

+ 35% de demandeurs pour l'aide alimentaire depuis la fin du mois de mars

Pour garnir les étagères avec nous, faites un don.

Rendez-vous en ligne à : jedonneenligne.org/ssvpdemontreal

La faim est encore plus présente.

L'an dernier, **54 500 personnes** dont **17 000 enfants** ont eu besoin de notre aide pour arriver à manger à leur faim. Avec le confinement, ceux en situation précaire sont encore plus vulnérables et toujours plus nombreux. Des familles se sont retrouvées sans revenu suite à de nombreuses mises à pied. Depuis la fin du mois de mars, nous enregistrons une augmentation de **35%** du nombre de demandes de dépannage alimentaire.

Les effets de la crise ne s'arrêteront pas avec la fin du confinement. Notre objectif est de pouvoir maintenir nos services et de répondre aux demandes sur le long terme.

Plus que jamais, les familles ont besoin de vos dons et de nos services.



CONTACTS

POUR INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
Région de Montréal, Laval et la MRC de L'Assomption
1930, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8
Téléphone : (514) 526-5937 | Télécopieur : (514) 526-5930
Courriel : communication@ssvp-mtl.org



ssvp-mtl.org

POUR LES DONS MAJEURS ET PLANIFIÉS

Me Claudia Côté,
Directrice du développement, dons majeurs et planifiés
Courriel : financement@ssvp-mtl.org
Téléphone : 514-526-5937 poste 141

MISE À JOUR DE VOS INFORMATIONS Pour modifier votre adresse postale ou si vous préférez recevoir notre information par courriel, merci d'écrire à **Véronika Brisson Delair**, coordonnatrice au financement et gestion des bases de données, à l'adresse suivante : dons@ssvp-mtl.org